

REUNION DU 7 JUILLET 2020

Date de convocation et d'affichage : 24/06/20

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 9

Votants : 9

L'an deux mil vingt, le sept juillet à 19h30, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance ordinaire sous la présidence de Claude Gallet, Maire.

Présents : Gallet Claude, Réau Martine, Boulanger Marcel, Bouclet Thierry, Drouillat Michèle, Dolléans Aurore, Chandelier Valérie, Christeaut Marie-Pierre, Miklos Charles.

Excusés : Beauchamp Cédric, Texier Victor.

Madame Aurore Dolléans a été élue secrétaire.

Approbation du dernier Procès-Verbal

Le Procès-verbal de la séance du 15 juin 2020 est approuvé à l'unanimité.

Approbation des Comptes de Gestion et Comptes Administratifs 2019

Commune :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2019, à l'unanimité.

Le résultat du CA 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 207 517.70 € et un déficit d'investissement de 89 360.52€.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Décide d'affecter les résultats comme suit sur l'exercice 2020 :

- 118 157.18€ en recettes de fonctionnement à l'article 002,
- 89 360.52€ en dépenses d'investissement à l'article 001,
- 89 360.52€ en recettes d'investissement à l'article 1068.

CCAS :

Le Conseil Municipal approuve le Compte de Gestion 2019, à l'unanimité.

Le résultat du CA 2019 fait apparaître un excédent de fonctionnement de 1 120.36 €.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le Compte Administratif.

Décide d'affecter comme suit les résultats sur l'exercice 2020 :

- 1 120.36 € en recettes de fonctionnement à l'article 002.

Vote des taxes

Monsieur le Maire informe que le vote des taxes devait avoir lieu avant le 3 juillet dernier. De ce fait le report automatique est fait sur 2020.

Libellés	Bases 2020	Taux Votés	Produit attendu
TFB	269 900	11.00	29 689
TBNB	95 400	26.46	25 243
		TOTAL	54 932

Vote des Budgets 2020 :

Commune :

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget équilibré en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement pour 405 575.18€ et en Dépenses et en Recettes d'Investissement pour 255 820.68€.

CCAS :

Le Conseil vote à l'unanimité le Budget équilibré en Dépenses et en Recettes de Fonctionnement 2 120.36€.

Subventions aux associations

Monsieur le Maire informe que l'Association des Parents d'élèves a envoyé une demande de subvention pour 2020 le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 700€ pour 2020.

Monsieur le Maire informe que l'Amicale d'Allonnes a envoyé une demande de subvention pour 2020, le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'allouer une subvention de 2 500€ pour 2020.

Chartres Métropole

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire d'approuver le procès-verbal de mise à disposition des biens pour la compétence « eau et assainissement » pour Chartres Métropole à compter du 1^{er} janvier 2018. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer ce procès-verbal.

Centre de Gestion

Monsieur le Maire informe que le Centre de Gestion d'Eure-et-Loir propose de souscrire au contrat groupe concernant l'assurance statutaire des agents communaux, afin de bénéficier des meilleurs tarifs. Monsieur le Maire informe que la commune est déjà bénéficiaire de ce contrat qui arrive à terme et propose de le reconduire. Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de reconduire ce contrat, en passant par le Centre de Gestion 28.

Echelon secrétaire : Monsieur le Maire propose que la secrétaire soit augmentée à l'échelon supérieur du grade de rédacteur, soit au n° 13, comme à Boisville la Saint Père. Le conseil municipal approuve à l'unanimité.

Travaux

Monsieur le Maire fait le point sur les travaux en cours et à venir.

Questions Diverses

Monsieur le Maire informe qu'il est nécessaire de nommer un délégué titulaire et un suppléant pour représenter la commune au sein d'Eure-et-Loir Ingénierie. Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de nommer Charles Miklos : délégué et Claude Gallet : suppléant.

Madame Martine Réau rappelle que les conseillers ont été destinataires du compte rendu de la commission des travaux qui a eu lieu le 1^{er} juillet dernier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h30 et ont signé les membres présents.